



Ville de
Sierentz
infos

*Bonne année
2020*



Anniversaires

- 97 ans Juliette RAHN née DIRRIG le 08 février
 93 ans Julie GOEPFERT née GARGACIK le 1er février
 92 ans Marthe HAAS née RITZMANN le 14 février
 89 ans Raymond FUCHS le 22 février
 88 ans Joseph SCHROEDER le 11 février
 87 ans Renée DEGANO née BILGER le 18 février
 85 ans Marie-Thérèse KETTERLIN née GEORGER le 28 février
 84 ans Désiré KOHLER le 22 février
 83 ans Liliane FAHR née FELLER le 18 février
 82 ans Jean-Michel PREVOST le 09 février
 82 ans Marie-Louise HAERTER née BUECHER le 24 février
 82 ans François KEIFLIN le 28 février
 81 ans René KEPPI le 08 février
 81 ans Jean-Paul KETTERLIN le 11 février

Naissances

- Sophie 11/11/2019 fille de Florian RAMHOFER et Ines HAENSELL MENDES GOUVEIA
 Asya 26/11/2019 fille de Nicolas BOHL et Tülay BATMAZ

Décès

- 16/11/2019 Hans WETTSTEIN à l'âge de 96 ans
 19/11/2019 Denis TRANZER à l'âge de 65 ans

Si vous ne souhaitez pas qu'il y ait une parution vous concernant, dans la rubrique « Carnet » du Sierentz Infos, lors d'une naissance, d'un mariage, d'un décès ou d'un anniversaire, merci de bien vouloir nous le signaler en Mairie.



Solidarité

Téléthon 2019

Les différentes actions menées à Sierentz pour le Téléthon ont permis de récolter une somme totale de **3 325,75 €**.

Voici le détail des bénéfiques :

- Vente de gadgets : **2 102 €**
- Dons : **296 €** dont 250 € du Wushu de l'Est
- Repas : **600 €**
- Skat : **1742,50 €** (répartis en dons et repas).

Un chaleureux merci à tous les participants et donateurs. Merci également aux sapeurs-pompiers qui ont mis leurs locaux à disposition.

**AFM
TÉLÉTHON**



Banque alimentaire

La collecte de denrées pour la Banque Alimentaire du Haut-Rhin des 29 et 30 novembre derniers a permis de recueillir 4974 kg à l'Hyper U et 1490 kg au LIDL de Sierentz, grâce à la générosité et au sens du partage de la population de Sierentz et des environs. Un grand MERCI à tous les bénévoles pour leur précieux soutien.

Un grand
MERCI à tous
les bénévoles
!!



Banques Alimentaires

Le montant des bénéfiques du Marché de Saint Nicolas des 29, 30 novembre, et 1er décembre derniers ainsi que les dons récoltés par chèques et en espèces (916,50€), soit la somme globale de 5 356,80 € a été intégralement versée à la Banque Alimentaire de Mulhouse.

Merci à tous, aux généreux donateurs et pour les dons en pâtisserie.



Les vœux du Maire

Mesdames, Messieurs, chères Familles et chers Amis,

14 700 jours environ... 40 années... (le 22 décembre 1979) que le Conseil Municipal m'a élu au poste de Maire.

Cette année 2020, sera celle d'un changement de gouvernance. Ma ligne de conduite durant ces 40 années a été d'être à votre écoute, et de faire que le « Bien vivre » à Sierentz soit une réalité.

La gestion de la commune a été rigoureuse, les finances sont saines et la pression fiscale maîtrisée.

Mensuellement « Sierentz Infos » vous rend compte de notre action, des activités et de la richesse de notre vie associative, ainsi que de nos projets et de nos réalisations.

Notre mot d'ordre a toujours été par respect de nos engagements de :

« Dire ce que l'on fait et faire ce que l'on dit »
C'est à ce rythme que les années se sont écoulées, sereinement, sans tempête et en toute confiance.

Sierentz s'est développée, il y avait des craintes sur notre capacité à accueillir de nouveaux habitants. Vous aurez constaté que les rentrées des classes se sont déroulées dans de bonnes conditions. La dernière rentrée à l'école maternelle PICASSO a respecté le jour et l'heure prévus.

2019, Enfin... Nous avons pu finaliser le dossier de la reconstruction du complexe sportif. Ce fut laborieux... le parcours du combattant ! Les marchés et le permis de reconstruction sont signés, et les premières réunions de chantier ont eu lieu.

Comme annoncé, en étroite coopération avec les services de gendarmerie et de l'Etat, un

réseau de vidéoprotection a été installé. Bien vivre à Sierentz ne peut être une réalité sans le sentiment de sécurité.

Les nouvelles technologies se développent, la fibre est attendue avec impatience, certains quartiers sont équipés, une réunion d'information organisée par les opérateurs aura lieu le 21 janvier à l'AGORA à 19h.

En 40 années, j'ai pu constater les exigences de la fonction. Il a fallu se plier et accepter les directives des gouvernances de nos communes, chaque changement de gouvernement a imposé de nouvelles règles.

- Baisse de dotation de l'Etat ;

- Changement de procédures ;
- La fin annoncée de la taxe d'habitation ;
- Le nouveau code de la commande publique ;
- Le bouleversement de l'organisation territoriale
- La difficulté d'accepter des nouvelles règles par transfert des compétences dans les intercommunalités.

Une équipe volontaire et compétente, des agents communaux, techniques, administratifs et une direction des services efficaces et engagés, ont facilité ces 40 années.

Il nous reste encore 2 conseils municipaux à présider pour présenter le débat d'orientation budgétaire.

Au nom de mon équipe municipale et de l'ensemble du personnel communal, je vous souhaite une bonne et heureuse nouvelle année.

Je vous invite à nous rejoindre à la salle « L'AGORA » le **jeudi 16 janvier 2019 à 18 h 30**, à l'occasion de la cérémonie des vœux à la population.

Votre Maire, Jean-Marie BELLARD



2020

Séance du 02 décembre**Affaires financières**

Le Conseil Municipal a approuvé les décisions modificatives, à intervenir aux budgets de l'exercice.

Aménagement d'une aire de jeux rue du Monenberg – attribution de fonds de concours de Saint-Louis Agglomération

Dans le cadre des travaux d'aménagement d'une aire de jeux rue du Monenberg, la Ville a déposé un dossier de demande d'attribution d'un fonds de concours de Saint-Louis Agglomération. Le coût total du projet est de 18 294,00 € HT.

Par délibération en date du 13 novembre 2019, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération a approuvé l'attribution à la Ville de Sierentz d'un fonds de concours de 9 147,00 €, représentant 50% du montant éligible au fonds de concours, pour l'opération d'aménagement d'une aire de jeux rue du Monenberg.

Mise en conformité PMR du complexe sportif – attribution de fonds de concours de Saint-Louis Agglomération

Dans le cadre des travaux de mise en conformité de l'accessibilité aux personnes à mobilité réduite du Complexe sportif, la Ville a déposé un dossier de demande d'attribution d'un fonds de concours de Saint-Louis Agglomération. Le coût total du projet est de 165 600 € HT. Par délibération en date du 13 novembre 2019, le Conseil de Communauté de Saint-Louis Agglomération a approuvé l'attribution à la Ville de Sierentz d'un fonds de concours de 53 255,52 €, représentant 50% du montant éligible au fonds de concours, pour l'opération de mise en conformité PMR du Complexe sportif.

Cession d'un véhicule fourgon pompe tonne à la commune de JETTINGEN

Suite à l'acquisition d'un nouveau fourgon pompe-tonne (FPT) pour le Corps de Sa-peurs-Pompiers, il est proposé de céder l'ancien fourgon pompe-tonne MAN à la Commune de JETTINGEN qui a fait une offre de reprise pour un montant de 50 000 €.

Le compte-rendu intégral de chaque séance du Conseil Municipal est affiché en Mairie et est consultable sur le site www.sierentz.fr

Convention de partenariat avec Saint-Louis Agglomération dans le cadre de la prévention des déchets - Collecte des textiles, linges et chaussures

Saint-Louis Agglomération, dans le cadre de sa compétence « gestion des déchets ménagers et assimilés » veille à la cohérence de la collecte et du tri des déchets ainsi que des textiles, linges et chaussures (TLC) sur l'ensemble de son territoire. Il est proposé d'homogénéiser la collecte des TLC et de confier à Saint-Louis Agglomération le soin d'être l'interlocuteur unique de celle-ci sur ce territoire afin de promouvoir et de développer la collecte des TLC, en collaboration avec les opérateurs de collecte présents sur le territoire de l'agglomération. Pour ce faire, la Commune confiera à Saint-Louis Agglomération le rôle de coordonnateur de la collecte des TLC sur son territoire.

Transfert des compétences eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines à Saint-Louis Agglomération

La loi NOTRe du 7 août 2015 dispose que les Communautés d'Agglomération devront exercer, de manière obligatoire, les compétences eau, assainissement des eaux usées et gestion des eaux pluviales urbaines à compter du 1er janvier 2020 au plus tard. Actuellement, deux modes de gestion coexistent sur le territoire, gestion déléguée par contrat d'affermage pour deux entités et gestion directe en régie avec contrats de prestations pour toutes les autres entités. Ces deux modes de gestion seront maintenus au 1^{er} janvier 2020.

Saint-Louis Agglomération aura à gérer trois services distincts (eau, assainissement, eaux pluviales urbaines). Pour assurer efficacement l'administration de ces trois services, le personnel de la Direction de l'Assainissement et de l'Eau devra être renforcé.

L'organisation proposée prévoit une répartition géographique en trois lieux couvrant l'ensemble du territoire de SLA (Saint-Louis, Sierentz et Hagenthal-le-Bas) et la création d'un service d'astreinte mobilisable 7j/7 et 24h/24.

Concernant les redevances eau et assainissement, la réglementation n'impose pas la mise en œuvre d'une tarification unique sur l'ensemble du territoire lors du transfert de compétences, les tarifs pratiqués en 2019 seront donc reconduits en 2020. Concernant la participation financière à l'assainissement collectif (PAC)



et les autres tarifications, SLA envisage d'harmoniser les tarifs et les pratiques sur tout le territoire à compter du 1er janvier 2020. Ces deux services seront assujettis en 2020 à la TVA, ce qui était déjà le cas de notre commune jusque là.

Réseau fibre optique ROSACE – Convention d'implantation d'équipements

Dans le cadre du déploiement du réseau de fibre optique ROSACE, il est nécessaire d'implanter un sous-répartiteur optique. Après concertation, il est envisagé son implantation sur la parcelle cadastrée section 9 n° 593 à l'arrière de l'Ancien Tribunal. Sa mise en place nécessite l'institution d'une servitude de passage, de pose et d'entretien des réseaux.

Il est à noter qu'une réunion publique, au sujet du déploiement de la fibre optique, se tiendra à l'Agora le 21 janvier 2020, à 19h.

Affaires foncières : acquisition de biens immobiliers auprès du GHRMSA - modification

Par délibération n°3 du 4 décembre 2018, la ville a décidé d'acquérir des biens immobiliers auprès du Groupement Hospitalier de Mulhouse Sud Alsace pour un montant de 2 300 000 €. Il était prévu que le versement se fasse en deux fois à savoir en janvier 2019 et janvier 2020 par moitié. Ce dossier ayant pris du retard suite à un changement de direction au GHR, il convient donc de reprendre une délibération pour indiquer que le paiement se fera en deux fois : la première moitié à la signature et la seconde à la date anniversaire de celle-ci. Les autres conditions demeurent inchangées.

Acceptation indemnités

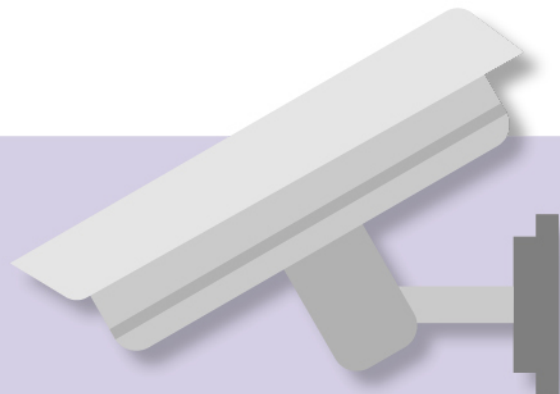
Ont été acceptées comme indemnités de sinistre : 642,59 € au titre du sinistre du 9 août 2017 relatif à un choc de véhicule contre un panneau.

Conseil municipal des Enfants

Le goûter de Saint Nicolas du CME

Après une année de mandat bien remplie pour les jeunes élus du Conseil Municipal des Enfants, la dernière séance de travail du mois de décembre s'est achevée par un goûter de St Nicolas bien mérité !





Vidéoprotection

Par délibération du 05 novembre 2018, le Conseil Municipal de la Ville de Sierentz avait donné un avis favorable pour la mise en place sur le territoire communal d'un dispositif de vidéoprotection.

Celle-ci permet de sécuriser le patrimoine communal, de renforcer le sentiment de sécurité de la population et les capacités d'intervention et d'identification et de lutter contre l'incivisme.

Cette action participe également à une logique d'étroite coopération entre les différents acteurs de la sécurité œuvrant dans la Commune et permettra notamment d'optimiser l'action de la Gendarmerie Nationale.

Le déploiement de l'ensemble du système est prévu en plusieurs tranches de travaux. La 1^{ère} tranche vient de s'achever avec la mise en service de 19 caméras. Elles ont été implantées pour permettre d'assurer plus efficacement le contrôle des flux de circulation aux

principales entrées de Sierentz et la protection des personnes et des biens sur le territoire de la Commune, et notamment autour des bâtiments communaux.

L'exploitation de ce système ainsi que l'accès aux enregistrements sont strictement encadrés par la loi. Hormis le cas d'une enquête de flagrant délit, d'une enquête préliminaire ou d'une information judiciaire, les enregistrements sont détruits dans un délai maximum de 15 jours. Les caméras ne sont orientées qu'en direction du domaine public, les zones privées étant automatiquement floutées ou grisées.

Plus d'information sur le site internet de la Ville www.sierentz.fr

Situation électorale

Si vous souhaitez connaître votre situation électorale, vous pouvez vous connecter à :

<https://www.service-public.fr/particuliers/vos-droits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>

Vous pouvez aussi contacter le service élection de votre commune.



le 21
janvier

Fibre optique

Une réunion publique d'information sur le déploiement de la fibre optique se tiendra le **mardi 21 janvier à l'Agora à 19h**, en présence du délégué ROSACE



LA PAROISSE SAINT MARTIN COMMUNIQUE...

La communauté des dix paroisses du secteur de SIERENTZ publie un bulletin mensuel d'une vingtaine de pages qui paraît onze fois par an, « LE LIEN INTERPAROISSIAL ». Vous y trouverez des textes de réflexion, le calendrier et les horaires des offices, des réunions et de différentes manifestations, des informations diverses, etc. Le montant de l'abonnement (8€) est encaissé au cours du mois de février par les porteurs.

Si vous n'êtes pas abonné(e) vous pouvez, pour le recevoir vous adresser au presbytère

par e-mail terredepromesses@orange.fr

ou par téléphone 03 89 81 54 20 en indiquant vos nom, prénom et adresse,

ou remplir une feuille d'inscription que vous trouverez à l'entrée de l'église, dans le clocher, et la déposer dans la **boîte aux lettres du presbytère au 5 rue Poincaré.**

Opération de thermographie de façade sur l'Agglomération de Saint-Louis

Des questions sur l'état de l'isolation chez vous ? Vous souhaitez identifier les points les plus déperditifs de votre habitation ?

Saint-Louis Agglomération, en collaboration avec Alter Alsace Energies, vous propose d'inscrire votre maison pour des clichés thermographiques des façades, pris depuis l'espace public : une thermicienne passera durant l'hiver devant les habitations inscrites et réalisera un cliché thermographique des façades visibles depuis la rue. Les clichés seront restitués et expliqués lors d'une réunion publique au printemps.

Cette opération est gratuite, mais le nombre de places est limité !

Inscrivez-vous avant le 15/01/2020

Pour vous inscrire à la thermographie, veuillez compléter et retourner le formulaire disponible sur :

<https://www.agglo-saint-louis.fr/fr/au-quotidien/espace-infos-energie/>

Pour tout renseignement, contactez Alter Alsace Energies : **03 89 50 06 20**

Formulaire à renvoyer à l'adresse mail : eie68@alteralsace.org



Associations / Loisirs

Connaissez-vous Sierentz ?

Par le biais de cette rubrique, vous découvrez tous les mois l'histoire des noms de rues de Sierentz.

Nouvelle énigme :

Il aimait se baptiser du nom du "cultivateur poète du Sundgau". Une rue porte son nom à Sierentz. Laquelle ? Bonne recherche et rendez-vous au prochain numéro...



Voici la réponse de la rubrique « Connaissez-vous Sierentz ? » du bulletin du mois de décembre.

Lors de la levée du cadastre, cette rue se nommait Taubengasse et un siècle plus tard Hallwilstrasse. Quelle est-elle ?

Il s'agit de la rue de la Liberté, baptisée ainsi après 1919.

C'est une charte de Louis le Germanique, petit-fils de Charlemagne, datée de 835 qui livre la première mention manuscrite de Sierentz : Serencia Villa, peu avant que le traité de Mersen (870) n'en fasse autant de l'Eglise-mère de Hoh(en)kirch.

Le village appartient alors aux évêques de Bâle, qui divisent l'ensemble de leurs terres en deux domaines seigneuriaux. Certains biens et droits importants pos-



sédés par le couvent d'Einsiedeln passent à Conrad Munch, prévôt de la cathédrale de Bâle, à son frère Burkard Munch de Landskron et au fils de ce dernier. Ils allaient rester en possession de leurs domaines sierentzois jusqu'en 1462, année où Johann Munch les cède à Burkhardt de Hallwill.

Jean-Jacques Waldner de Freundstein I (1487-1537), colonel de 500 Lansquenets et conseiller à la

Régence autrichienne d'Ensisheim, épouse en 1522 Catherine de Hallwyl et achète à son beau-père bailli impérial à Landser et Ensisheim, la seigneurie de Sierentz.

DERNIÈRES NOUVELLES DES BARBAPAPAS n°65 Edition de Sierentz

Gâteaux aux pépites de chocolat confectionnés un vendredi midi avec Brigita et des Grandes Sections pour le goûter....Miam



Bravo à nos petits pâtissiers, une belle coupe remportée pour le deuxième prix du concours de Bredala organisé par la commune.



Cette année encore les Barbapapas ont organisé, avec et grâce à tous les enfants(!), une collecte de jouets et vêtements au profit des associations des Bébés du Cœur et de Terre des Hommes !
Un grand bravo et merci pour vos nombreux dons !



Mardi 19 novembre, le Ciné Sierentz a offert aux classes la projection d'un film d'animation à la salle polyvalente. 6 classes de l'école élémentaire (CP au CE2) ont pu découvrir « Donne moi des Ailes ».

UN GRAND MERCI AU CINE SIERENTZ



Bonjour,
Nous sommes les CEI bilingues et nous voulons partager avec vous un petit résumé du film « Donne moi des ailes » que nous avons vu à la salle des fêtes le 19 novembre.

C'est l'histoire de Thomas, un garçon qui a découvert la nature et surtout les oies en allant passer des vacances chez son père en Camargue. Son père essaie de sauver une espèce d'oies en voie de disparition en les élevant et en leur montrant un chemin migratoire sans danger qu'elles garderont dans

leur tête toute leur vie et qu'elles pourront montrer à leurs petits. Pour cela, il faut emmener les jeunes oies en Arctique et les ramener en leur montrant le chemin en ULM. Thomas accompagne finalement son père dans ce voyage mais il leur arrive quelques aventures : ils n'ont pas les bonnes autorisations, Thomas décide alors de partir quand même, tout seul. Il évite que les policiers ne prennent les oies puis il traverse un orage et se retrouve à l'hôpital. Finalement, il réussit à ramener les oies et elles retournent l'année d'après en Arctique.

L'histoire de ce film est vraie. Il y avait des moments drôles, des moments effrayants, des moments tristes : beaucoup d'émotions !

Vendredi 29 novembre, tous les élèves de l'école maternelle ont pu assister à un magnifique spectacle offert par la mairie et donné par la « Compagnie des Contes Perdus » :

Qui ça... Moi ? Père-Noël ?

Suite à un léger accident de traîneau au beau milieu de la forêt... Oh rien de grave, rassurez-vous, le Père Noël ne se souvient plus de rien... Noël approche et ce serait dommage de rater cet événement ! Heureusement, il peut compter sur les habitants de la forêt pour l'aider à retrouver la mémoire...

Installés dans la salle d'évolution, nous avons admiré le décor. Nous avons été fascinés par ces petits personnages entrant en scène les uns après les autres. A la fin du spectacle, ceux qui en avaient envie ont d'ailleurs pu leur faire un câlin ou un bisou.

Une bien belle manière d'entrer dans la période de Noël ! MERCI pour ce beau moment !



Après le Marché de Saint Nicolas

Notre marché de Saint Nicolas 2019 a connu cette année encore un très beau succès ! Les visiteurs étaient nombreux afin de découvrir des stands de belle qualité, fidèles à l'esprit et à l'ambiance des fêtes de fin d'année.

Le Marché, c'est aussi beaucoup de générosité :

- La somme récoltée lors de la vente des Bredala et les droits de place des cabanons sera reversée à un ou plusieurs organismes caritatifs du secteur (non connus à ce jour).
- Un grand merci à toutes les personnes qui ont offert de leur temps et apporté leur contribution à la confection des Bredala, et notamment les « dames Bredala ». Et, bien sûr, un grand merci à toutes les personnes qui les ont achetés. Pas moins de 143 kg de Bredala ont été vendus, dont 78 kg ont été confectionnés par le groupe des pâtisseries et pâtisseries bénévoles à L'Agora !



Mille mercis à tous ceux et celles qui se sont dévoués pour organiser ce marché :

- les employés communaux avec, à leur tête, Joseph Haaby
- Saint Nicolas et son Père Fouettard
- toute l'équipe des « Bricoleurs »
- l'Association des Commerçants et Artisans de Sierentz pour les friandises distribuées durant ces deux jours ; ce ne sont pas moins de 500 manalas qui ont été distribués au courant du week-end, complétés de 20 kg de mandarines, et 10 kg de papillotes !
- l'ânier, Monsieur Goepfert de Landser
- la commission communale « Marché » avec, à sa tête, Aimé François.

Merci également à vous tous qui avez arpenté les allées du marché, parlé de cette manifestation autour de vous et contribué à ce succès d'année en année...

Le Marché a été ponctué de 2 prestations musicales de grande qualité : samedi, le groupe le « GOSPEL'S REJOICING », et dimanche la Musique Municipale « CONCORDIA ».

Concours du plus beau stand du marché

Pour la deuxième année, les 3 plus beaux stands du marché (dans la Bascule et les cabanons) ont été visités par un jury composé de 6 Sierentzoises et Sierentzois, qui les ont évalué selon les critères suivants : la qualité de la décoration et de l'éclairage ; la présentation des produits mis en vente. Les lauréates sont:

- 1^{er} prix : Cassandra MISCHI
- 2^{ème} prix : Corinne MOURANT
- 3^{ème} prix : Cécilia PILLARD pour Gaelia





Concours de Bredala amateur du 30 novembre 2019

6^{ème} édition

Grande nouveauté cette année à l'occasion du concours des meilleurs bredala : 2 catégories distinctes ont été créées, une pour les juniors, une pour les adultes.

Les jurés ont une nouvelle fois salué la qualité des gâteaux présentés !

Membres du Jury :

Hervé Schueller – Pâtisserie Schueller
 Lionel Zussy - Pâtisserie Zussy
 Laurent Arbeit - Winstub « A Côté »
 Guillaume Belliard - Restaurant « Chez Guillaume »
 Christophe Wirth – Boulangerie Wirth



Catégorie Adultes. Les lauréates :

Bredala d'or : Géraldine Schurder de Steinbrunn-le-Haut
 Bredala d'argent : Joëlle Trenner de Sierentz

Catégorie Juniors. Lauréats :

Bredala d'or : Emilie Gross de Cernay, 13 ans
 Bredala d'argent : Périscolaire les Barbapapas de Sierentz, groupe maternelle
Les gagnants ont été récompensés par des bons d'achat des artisans et commerçants de Sierentz.

La recette du Bredala d'or 2019 de Géraldine SCHURDER

LE BRUNSLI ou « petit brun de Bâle »

Ingrédients

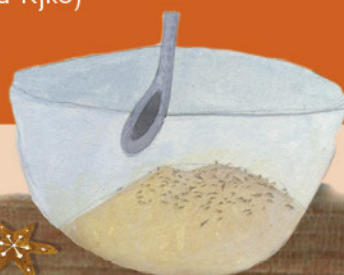
1kg amandes brutes en poudre - 1kg sucre glace - 15g cannelle en poudre - 300g blancs d'œufs - 200g cacao amer en poudre - 100 eau - Sucre semoule en quantité suffisante...

Préparation

Sur un bain-marie, mélanger au fouet le sucre glace et les blancs d'œufs jusqu'à ce que la préparation atteigne environ 40°C.

- Dans un bol, mélanger le cacao amer et l'eau pour en faire une pâte,
- Ajouter la pâte de cacao et la cannelle au mélange sucre glace/blancs d'œufs,
- Mélanger
- Ajouter les amandes en poudre et mélanger énergiquement avec une cuillère en bois,
- Filmer au contact et réserver au réfrigérateur au moins 2h,
- Lorsque la pâte est très ferme, l'étaler sur le plan de travail préalablement saupoudré de sucre semoule (à utiliser en lieu et place de la farine traditionnelle),
- Abaisser la pâte sur 10mm - finitions possibles avec un rouleau cannelé,
- Détailler avec les emporte-pièces de votre choix,
- Laisser sécher les biscuits pendant 2h à température ambiante pour qu'ils "croûtent" légèrement,
- Cuire 2-3 min dans un four préchauffé à 230°C (chaleur tournante).
- Déguster sans modération !!!

Les brünsli de Bâle selon la recette d'Alain Schmidlin (Chef pâtissier du Restaurant Le Schloss Bottmingen / Albarock <https://m.youtube.com/watch?v=mw5AHd-Kjko>)



Réception de Nouvel an

L'ensemble de la population est convié à la Réception de Nouvel An le **16 janvier prochain à 18 h 30 à L'AGORA.**

Pour faciliter l'organisation, il est demandé aux personnes intéressées de venir retirer une invitation à l'accueil de la Mairie.

le 16
janvier



Ciné Sierentz

Prochaine séance **le mardi 21 janvier à 20 h**
Séance à la Salle des Fêtes de Sierentz

Célèbre auteur de polars, Harlan Thrombey est retrouvé mort dans sa somptueuse propriété, le soir de ses 85 ans. L'esprit affûté et la mine débonnaire, le détective Benoit Blanc est alors engagé par un commanditaire anonyme afin d'élucider l'affaire. Mais entre la famille d'Harlan qui s'entre-déchire et son personnel qui lui reste dévoué, Blanc plonge dans les méandres d'une enquête mouvementée, mêlant mensonges et fausses pistes, où les rebondissements s'enchaînent à un rythme effréné jusqu'à la toute dernière minute.



Thé dansant

Prochaine date : **le 29 janvier**

A partir de 14 h à la Salle des Fêtes de Sierentz
Thème : Nouvelle Année

Verre de l'amitié offert !

le 29
janvier



Don de sang

le 05
février

Mercredi 05 février de 16 h 30 à 19 h 30 à la Salle des Fêtes

Rue Clémenceau (derrière la Mairie).

Venez nombreux !

Collation assurée par l'Amicale.

EFS
ÉTABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG
**JE DONNE MON SANG
TU DONNES TON SANG
IL EST SOIGNÉ**
www.donusang.net



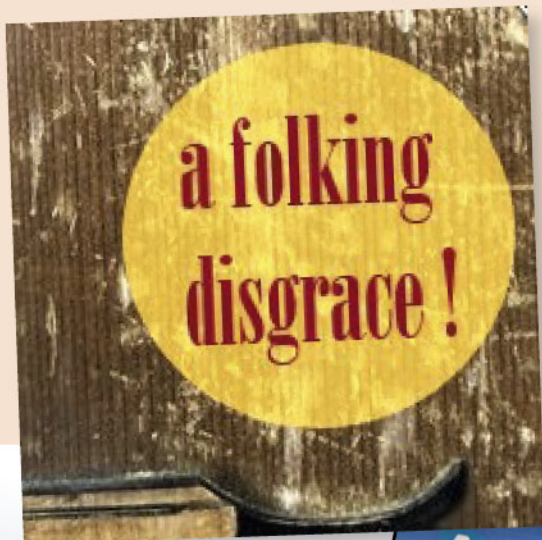
le 31
Janvier

Vendredi du Moulin Renseignements : Juan - 03 89 81 51 11

Le Vendredi 31 janvier à 20h30 à la médiathèque La Citadelle à Sierentz, 3^{ème} édition du « Vendredi du Moulin » 2 groupes se produiront :

A folking disgrace

Nouvelle formation qui rassemble un groupe de 5 musiciens sierentzois bien connus de la scène locale. Reprise de chansons folk.



Moondance

est un groupe de 5 musiciens : pianiste, guitariste, bassiste et 2 chanteurs. Reprise de morceaux pop, jazz et blues tels que : "Walking my baby back home" - Nat King Cole, "Haven't met you yet" - Michael Buble, "Just the two of us" - Bill Withers, "Man in the mirror" - Michael Jackson, et bien d'autres...



Après-Ski Fascht
conours du plus beau bonnet
Agora Sierentz
8 Février 2020
19 h 00
Après-Ski
BOISSONS ET RESTAURATION SUR PLACE
Entrée : 5 €
SOIREE PRIVEE
Uniquement en prévente
Inscription avant le 26.01.2020 : hbc.sierentz@gmail.com

Travaux

- Renforcement du réseau d'eau potable rues Clémenceau, du Maréchal Joffre et Rogg Haas
- ① - Remplacement du revêtement du court de tennis extérieur en terre battue
- ② - Démolition partielle et désamiantage de la salle omnisports du Complexe sportif
- ③ - 1^{ère} phase d'aménagement du parc du Domaine Haas : plantation d'une haie fruitière et aménagement en osier vivant
- ④ - Inauguration et mise en service du nouveau groupe scolaire « maternelle »
 - Réfection des vestiaires du bâtiment-vestiaires suite à un sinistre
- ⑤ - Aménagement d'une portion du chemin du Lerchenberg
- Réaménagement de l'annexe de l'école maternelle en cantine périscolaire

**Et toujours...**

des manifestations tout au long de l'année :

- ⑦ Vendredi du Moulin à la médiathèque La Citadelle, Fête de la Musique (22 juin), soirée Tricolore (13 juillet), concours des maisons fleuries, soirée Jazz (23 août), marché de Saint-Nicolas (29, 30 novembre et 1er décembre), concours de Bredala Amateur, invitation des Anciens au repas de Noël.

Equipements

- ⑥ - Acquisition d'un Fourgon Pompe Tonne (FPT) pour le Corps des Sapeurs-Pompiers
- Acquisition d'un véhicule électrique pour le Service Technique

Manifestations

- ① - Journées Citoyennes à Sierentz (16 mars et 25 mai)
- ② - Marché aux fleurs (04 mai)
- ③ - Jumelage Sierentz - Kostomloty : 20 ans d'amitié et de coopération
 - Sierentz fait son cinéma (19 mai)
 - Journée Portes Ouvertes chez les Sapeurs-Pompiers (08 septembre)
- ④ - Exposition des Artistes amateurs (23-24 mars)
- ⑤ - Grand Cav'Conc (24 mai)



AGENDA

Janvier

- | | | |
|----|------------------------|---------|
| 16 | Réception du Nouvel An | page 12 |
| 21 | Cinéma | page 12 |
| 29 | Thé dansant | page 12 |
| 31 | Vendredi du Moulin | page 13 |

Février

- | | | |
|----|----------------------------------|---------|
| 05 | Don du sang | page 12 |
| 08 | Après-ski Fascht – Handball Club | page 13 |

Horaires d'ouverture

Du lundi au jeudi
de 9 h à 12 h et de 14 h à 18 h

Le vendredi
de 9 h à 12 h
et de 14 h à 17 h

Mairie

1 Place du Général de Gaulle 68510 SIERENTZ · Tél. 03 89 81 51 11 · Fax 03 89 83 92 52
mairie@mairie-sierentz.fr · www.mairie-sierentz.fr

Mentions légales

Magazine édité par la Mairie de Sierentz. Directeur de la publication : Jean-Marie Belliard. Dépôt légal : janvier 2020.

Conception et rédaction : Commission Information et Communication. Réalisation graphique : www.rhenus-communication.fr

Impression : Alsagphic, Rixheim. Crédits photos : Mairie de Sierentz, Paul-Bernard Munch, documents remis.